

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ACTION LOGEMENT MOBILISE 9 MILLIARDS D'EUROS POUR LE LOGEMENT ET LA MOBILITÉ DES SALARIÉS

Face aux problèmes d'accès au logement, d'entrée dans l'emploi et d'égalité des territoires, les Partenaires sociaux ont demandé au Groupe Action Logement de mobiliser une enveloppe supplémentaire de 9 milliards d'euros pour faciliter l'accès au logement des salariés, favoriser leur mobilité et ainsi agir au profit de l'accès à l'emploi.

Financé par la contribution des entreprises, Action Logement a engagé depuis deux ans une profonde réforme de son organisation en vue de renforcer son utilité sociale et sa capacité financière, capacité que les Partenaires sociaux souhaitent voir mobilisée au profit d'un plan d'investissement consacré à répondre aux attentes et aux besoins des entreprises et des salariés.

Ce plan massif a été validé, le 9 janvier 2019, par les organisations syndicales et patronales réunies au sein d'Action Logement. Il sera mis en œuvre dès le premier trimestre 2019, une fois ses modalités techniques arrêtées.

Ce plan permettra d'accompagner, en particulier, les salariés les plus modestes directement concernés par les problèmes d'accès au logement, d'entrée dans l'emploi et de pouvoir d'achat. Les mesures seront consacrées à l'amélioration des performances énergétiques des logements, à la rénovation des logements locatifs et à l'aide apportée aux salariés pour se rapprocher de leur lieu de travail. Elles seront également destinées à financer les travaux d'adaptation des logements au vieillissement de leurs occupants, à la transformation de bureaux en logements, à la production de logements sociaux et intermédiaires et à la lutte contre l'habitat indigne et les copropriétés dégradées.

Sur ce montant de 9 milliards d'euros, Action Logement propose que 4 milliards soient consacrés au financement de prêts bonifiés, que 3 milliards soient réalisés sous forme d'engagements en fonds propres et 2 milliards en subventions. Ces mesures s'ajoutent aux 15 milliards engagés par Action Logement dans le cadre de la Convention quinquennale signée avec l'Etat en 2018.

Bruno Arcadipane, Président d'Action Logement Groupe

« L'accès au logement et à l'emploi sont deux problématiques intimement liées. Avec ce plan d'investissement volontaire, le groupe Action Logement réaffirme son engagement et son action au service des entreprises et au plus près des besoins des salariés. »

Jean-Baptiste Dolci, Vice-président d'Action Logement Groupe

« La question du logement est déterminante pour l'avenir de nos territoires. En s'engageant dans ce plan ambitieux, les Partenaires sociaux donnent à Action Logement les moyens d'exercer pleinement sa mission d'utilité sociale. »

Julien Denormandie, Ministre auprès de la ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, chargé de la ville et du logement

« Je me félicite de cette proposition des Partenaires sociaux et d'Action Logement, tout particulièrement au profit des ménages modestes. C'est un plan très ambitieux avec des mesures qui améliorent le quotidien des Français. Il sera finalisé dans les plus brefs délais en lien étroit avec le Gouvernement. »

A PROPOS D’ACTION LOGEMENT

Depuis plus de 60 ans, la vocation d’Action Logement, acteur de référence du logement social et intermédiaire en France, est de faciliter l’accès au logement pour favoriser l’emploi.

Action Logement gère paritairement la Participation des Employeurs à l’Effort de Construction (PEEC) en faveur du logement des salariés, de la performance des entreprises et de l’attractivité des territoires. Grâce à son implantation territoriale, au plus près des entreprises et de leurs salariés, ses 18 000 collaborateurs mènent, sur le terrain, deux missions principales.

Construire et financer des logements sociaux et intermédiaires, prioritairement dans les zones tendues, en contribuant aux enjeux d’éco-habitat, de renouvellement urbain et de mixité sociale. Le groupe Action Logement compte 500 filiales immobilières dont 65 ESH et un patrimoine d’un million de logements sociaux et intermédiaires.

Sa deuxième mission est d’accompagner les salariés dans leur mobilité résidentielle et professionnelle. Le Groupe s’attache particulièrement à proposer des services et des aides financières qui facilitent l’accès au logement, et donc à l’emploi, des bénéficiaires, qu’ils soient jeunes actifs, salariés en mobilité ou en difficulté.

CONTACTS PRESSE

Action Logement

Bertrand Paul – 01 55 30 70 75 / 06 62 70 77 05 / Marie-France BERGAMO : 01 55 30 70 77 / 06 32 66 72 49

Aude Vayre – 01 55 30 70 81 / 06 14 64 15 65 / actionlogement@grayling.com